

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 7 octobre 2011.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26 et 27 septembre 2011

2011 DU 191 - Attribution de la dénomination "rue Henri Verneuil" à une voie dans la résidence Edmond Michelet (19e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2011, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "rue Henri Verneuil" à la voie identifiée par l'indicatif EI/19, créée lors de l'aménagement de la résidence Edmond Michelet, propriété de la Ville de Paris et destinée à devenir publique, commençant au numéro 83 rue Curial et finissant au numéro 10 rue Gaston Tessier (19e) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 19 septembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination "rue Henri Verneuil" est attribuée à la voie identifiée par l'indicatif EI/19, créée lors de l'aménagement de la résidence Edmond Michelet, commençant au numéro 83 rue Curial et finissant au numéro 10 rue Gaston Tessier (19e).